



INFORMATION MUNICIPALE

DE SAINT-GENEST-MALIFAUX



www.st-genest-malifaux.fr



Saint-Genest
COMMUNE DE
Malifaux

Comme dans l'écriture et la lecture, chaque fois que les années s'enchaînent, ne ressentons-nous pas l'émotion de la page tournée ? Ce sentiment est complexe : l'incertitude et l'inconnu se mêlent au désir de découvrir et de se projeter, portés par la curiosité. Alors, nous expérimentons ce lien étroit et simultané entre l'écriture et la lecture. Nous écrivons nos vies en même temps que nous les lisons au fur et à mesure que le temps s'écoule.

Avec ce renouveau temporel, malgré l'actualité économique, sociale et l'instabilité politique orchestrée, nous devons nous interroger sur nos besoins, nos moyens et nos opportunités. 2026 ne sera pas 2025, le défi est donc d'anticiper, de planifier et de s'adapter à nouveau, puisque tout s'inscrit dans le temps.

Le changement est dérangement, il nécessite une acceptation, un pas en avant, une page tournée, car nous sommes poussés à agir pour atteindre nos aspirations individuelles et collectives.

Dans ce mouvement permanent, nous devons veiller à la qualité de notre art du vivre ensemble. Restons plus particulièrement attentifs aux personnes qui souffrent dans leur corps et leur esprit par des signes essentiels de réconfort et de générosité. Serons-nous capable de partager la joie, le dialogue et le bon voisinage ?

Le passage de témoin entre 2025 et 2026 nous incite à partager nos différences, nos complémentarités, nos talents, pleinement engagés, pour être fiers de nous-mêmes et de notre commune. Avec la santé, la confiance et l'optimisme, avec vous, pour Saint-Genest-Malifaux, conjuguons nos dynamiques et explorons la page du nouvel an.

Au nom de la municipalité, belle et heureuse année 2026 !



Vincent Ducreux
maire

« L'attention est la forme la plus rare et la plus pure de la générosité. » Simone Weil



N°99




JANVIER 2026

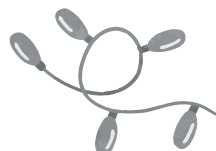
MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

L'agenda des manifestations qui auront lieu sur notre village est allégé. Mais vous trouverez sur le site de la commune de Saint-Genest-Malifaux : <http://www.st-genest-malifaux.fr>, et sur la station Illiwap de Saint-Genest-Malifaux : https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-saint-genest-malifaux_42224 un certain nombre d'informations répertoriant les événements qui auront lieu au fil des mois.



■ JANVIER 2026

- 2  ♦ **DIMANCHE 4 JANVIER, Espace Jules Verne :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.
- ♦ **LUNDI 5 JANVIER, salle polyvalente de la mairie de 15h à 17h :** distribution des ballotins de chocolats pour les aînés.
- ♦ **MARDI 6 JANVIER :**
 - **Salle polyvalente de la mairie de 10h à 12h :** distribution des ballotins de chocolats pour les aînés.
 - **Espace Jules Verne à partir de 16h :** collecte de sang organisée par L'EFS.
- ♦ **MERCREDI 7 JANVIER, salle polyvalente de la mairie de 10h à 12h :** distribution des ballotins de chocolats pour les aînés.
- ♦ **VENDREDI 9 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus – Nemo, à 19h :** présentation des vœux de la Municipalité aux artisans, commerçants, agriculteurs, chefs d'entreprises, directeurs d'établissements scolaires, gendarmes, sapeurs-pompiers et présidents d'associations. **À 18h30, les nouveaux arrivants** sont cordialement invités à participer à cette rencontre festive qui leur permettra de faire connaissance avec la communauté villageoise et rencontrer les représentants du tissu associatif, scolaire, ...
-  ♦ **VENDREDI 9 JANVIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.
- ♦ **DIMANCHE 11 JANVIER, Espace Jules Verne, salles Nautilus / Néo, à 12h30 :** repas offert par la commune aux Genésiennes et Genésiens âgés de plus de 70 ans.
-  ♦ **VENDREDI 16 JANVIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.



- ♦ **DIMANCHE 18 JANVIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 15h :** la Commission Culturelle Municipale propose une Comédie musicale « **Broadway** » par la compagnie Musical Show.

Entrée : 13 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans


- ♦ **MERCREDI 21 JANVIER, EHPAD « Les Genêts d'Or », à 15h :** Monsieur le maire présentera ses vœux aux résidents et à leurs familles ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

- ♦ **JEUDI 29 JANVIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma à 20h :** slam organisé par le Lycée Agricole. Les élèves du campus Agronova, à l'issue d'une semaine de pratique artistique autour du Slam et accompagnés par l'artiste slameur professionnel Otimani, présenteront leurs textes devant le public. À l'issue de cette représentation, Otimani donnera un concert accompagné par ses musiciens. **Entrée gratuite.**

- ♦ **SAMEDI 31 JANVIER, Espace Jules Verne :** soirée familiale organisée par le BMX Speed racing.



■ FÉVRIER 2026

-  ♦ **VENDREDI 6 FÉVRIER, salle polyvalente de la mairie à 20h30 :** concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

- ♦ **DIMANCHE 8 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 14h30 :** la Commission Culturelle Municipale propose le film « **Nouvelle Zélande, le joyau des antipodes** », réalisé par Alain et Evelyne Basset. Un film inscrit dans la catégorie « Document Terre ».

Entrée : 6 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans


-  ♦ **SAMEDI 21 FÉVRIER, Espace Jules Verne, à partir de 14h30 :** concours de coinche, suivi d'un repas le soir organisé par l'AS Cartonne.

- ♦ **SAMEDI 28 FÉVRIER, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h30 :** la Commission Culturelle Municipale propose un concert « **Musique des Caraïbes** » par le groupe Sa Ki Fèt Fèt.


Entrée : 12 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans



MARS 2026

 **VENDREDI 6 MARS**, salle polyvalente de la mairie à 20h30 : concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

DIMANCHE 8 MARS, Espace Jules Verne à partir de 14h : thé dansant organisé par le Club de l'Amitié.

 **SAMEDI 14 MARS** : Espace Jules Verne à 14h30 : concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

SAMEDI 14 MARS, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h : la Commission Culturelle Municipale propose une pièce de théâtre « La vente » par la Compagnie La Barak de Montpellier.

Entrée : 13 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

 **DIMANCHE 15 MARS**, salle polyvalente de la mairie de 8h à 18h : 1^{er} tour des élections municipales.

SAMEDI 21 MARS, Espace Jules Verne : vide dressing organisé par l'association Pil'Adéquat.

 **DIMANCHE 22 MARS**, salle polyvalente de la mairie de 8h à 18h : 2^{ème} tour des élections municipales (si nécessaire).

SAMEDI 28 MARS, Espace Jules Verne à partir de 20h : soirée familiale organisée par l'association le Haut Pilat Interfoot.

EN AVANT-PREMIÈRE AVRIL 2026

JEUDI 2 AVRIL, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 20h : la Commission Culturelle Municipale propose le film « Copenhague, capitale du bonheur », réalisé par Julie Corbeil. Un film inscrit dans la catégorie « Document Terre ».

Entrée : 6 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans

DIMANCHE 26 AVRIL, Espace Jules Verne, salle de cinéma, à 15h : la Commission Culturelle Municipale propose une pièce de théâtre « Un os dans la soupe » par la Compagnie Escapade Théâtre.

Entrée : 8 € • Demi-tarif : de 13 à 18 ans • Gratuit pour les moins de 12 ans



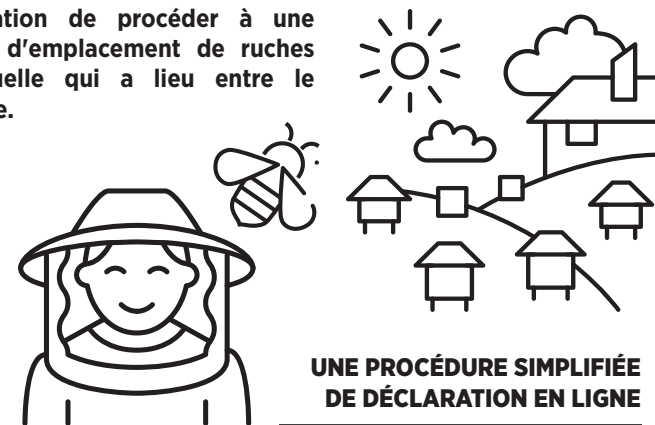
INFORMATIONS MUNICIPALES

CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES RUCHES

Tout propriétaire ou détenteur de colonies d'abeilles dès la 1^{er} ruche a l'obligation de procéder à une déclaration de détention et d'emplacement de ruches pendant la campagne annuelle qui a lieu entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

-  Connaître l'évolution du cheptel apicole
-  Améliorer la santé des abeilles
-  Mobiliser des aides européennes



UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

DÉNEIGEMENT...

QUELQUES RAPPELS



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Celui-ci incombe à chaque riverain ou à la copropriété sous peine de voir leur responsabilité engagée. **Le déneigement est l'affaire de tous** et pas seulement des agents municipaux.

DÉNEIGEMENT DES PARKINGS

Le stationnement permanent sur les parkings publics est **interdit** et empêche l'intervention des engins.

DÉNEIGEMENT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

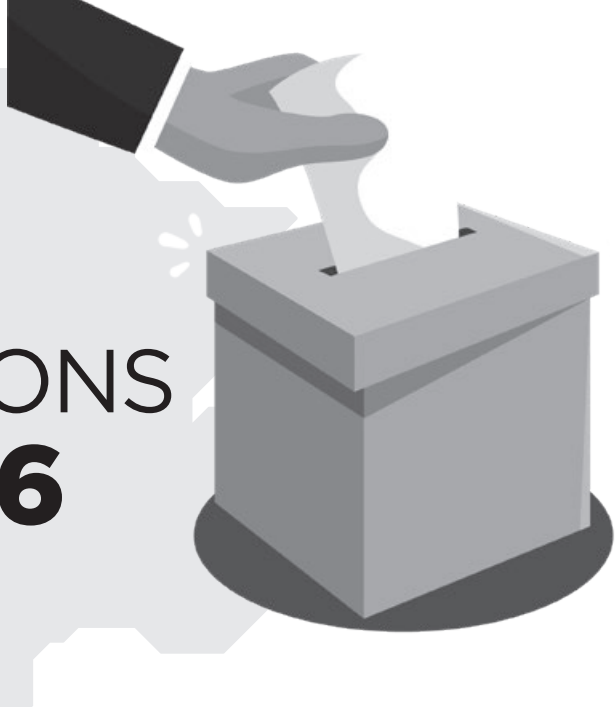
Le déneigement et le salage des routes départementales y compris dans le bourg (rues du Forez, du Feuillage, de la Semène et du Velay) sont assurés par les services du département de la Loire à partir du **centre technique de la République**.

ÉLAGAGE

Comme chaque année, il est rappelé que **l'élagage est obligatoire** en limite des voies communales et des chemins ruraux car les branches chargées de neige empêchent la circulation des véhicules de déneigement et de collecte des ordures ménagères.

ÉLECTIONS 2026

6



› INSCRIPTIONS/RADIATIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au **4 février 2026 en ligne** et jusqu'au **6 février 2026 en mairie** afin de pouvoir voter pour le scrutin des 15 et 22 mars prochains.

› TOUS LES ÉLECTEURS SONT INVITÉS À VÉRIFIER LEUR BONNE INSCRIPTION

sur la liste électorale par le biais du site internet : **www.service-public.fr**

- Les électeurs qui, avant 2025, étaient inscrits à la fois sur une liste électorale en France et sur une liste consulaire doivent notamment vérifier leur lieu d'inscription.

› PROPAGANDE ÉLECTORALE POUR LES COMMUNES DE 2 500 HABITANTS ET PLUS

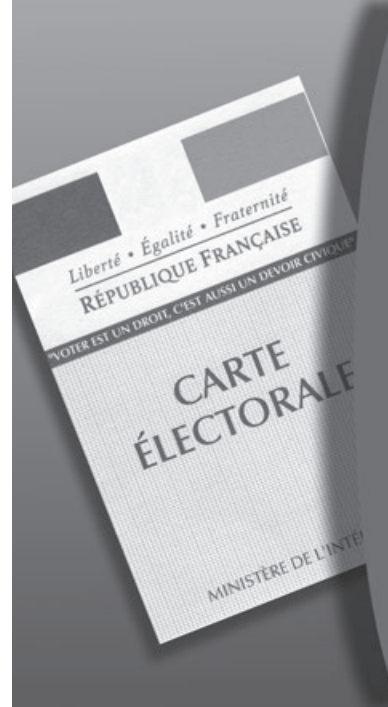
La commission de propagande va utiliser les services d'un routeur pour la mise sous pli et l'envoi de la propagande des candidats des communes de plus de 2 500 habitants.

Le fichier des électeurs sera transmis au routeur pour la diffusion de la propagande électorale pour chaque commune de plus de 2 500 habitants. Cette opération sera réalisée au cours de la dernière semaine de janvier afin que ce dernier puisse débiter l'impression des adresses sur les enveloppes. Aussi, les électeurs qui s'inscriront après cette transmission risquent de ne pas recevoir de propagande.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Dimanche 15 et 22 MARS

7



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les conseillères et conseillers municipaux sont élus pour **6 ans** et sont renouvelés intégralement (art. L. 227) grâce à un scrutin majoritaire de liste paritaire avec représentation proportionnelle (art. L. 262) à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (art. L. 260).

À RETENIR :

- Une **pièce d'identité** est **obligatoire** pour voter.
- **La carte d'électeur** prouve l'inscription sur la liste électorale de la commune. **Il est conseillé de la présenter.**
- **Indications manuscrites, ratures, ajouts et suppressions de noms** entraînent **l'annulation du bulletin de vote.**

Élections des conseillers communautaires :

Les conseillères et conseillers communautaires sont les représentants de la commune à la communauté de communes. Ils seront élus en même temps que les conseillers municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc 2 listes :

- à gauche : la liste des candidates et candidats aux élections municipales.
- à droite : la liste des candidates et candidats aux élections communautaires.

ILLIWAP : LES INFORMATIONS DE LA COMMUNE EN DIRECT, UN LIEN INDISPENSABLE !

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc. recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone grâce à l'application Illiwap !

ILLIWAP, UNE APPLICATION 100% GRATUITE

La mairie de Saint-Genest-Malifaux a choisi de mettre en place l'application mobile Illiwap, l'application **100 % stéphanoise**, qui permet aux citoyens d'être **informé en temps réel des actualités de la commune**. Messages d'alerte géolocalisés (*incident, fuite de gaz, problème de circulation, alertes météo, inondations, déneigement, etc.*) ou d'information (*réunions, horaires de services, grands événements, etc.*), inscrivez-vous à l'appli n°1 d'informations et d'alertes à la population. 100 % gratuite pour la ville et pour l'internaute, l'application est **sans inscription, sans engagement, sans publicité et respecte la vie privée** en assurant l'anonymat des téléphones.

COMMENT INSTALLER ILLIWAP ?

Pour rejoindre les abonnés Illiwap de Saint-Genest-Malifaux, **3 étapes sont nécessaires** :



1 > Téléchargez l'application illiwap depuis votre Google Play (*Android*) ou votre App Store (*iOS*), entrez « illiwap » dans la barre de recherche. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone.



2 > Recherchez votre/vos stations Illiwap en tapant son nom dans la barre de recherche « 42660 ».



3 > Inscrivez-vous en cliquant sur le bouton « **suivre** » en face des stations que vous souhaitez suivre et notamment « mairie de Saint-Genest-Malifaux » et celle « Soutien aux commerçants ».

Maintenant, vous recevez les notifications directement sur votre smartphone. Tous les messages reçus seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS !

Engagez-vous pour votre commune,
vos voisins, vos proches en devenant
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



**Rejoignez les 2 800 sapeurs-pompiers
de la Loire, dont 80 % sont des
sapeurs-pompiers volontaires.**

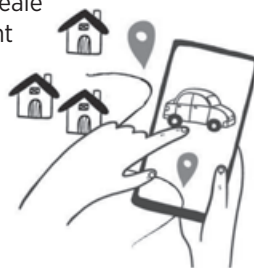
L'AUTOPARTAGE DANS LE PARC DU PILAT : UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE

L'autopartage, c'est l'art de partager un véhicule entre plusieurs utilisateurs, réduisant ainsi les coûts et l'empreinte écologique. Le Parc du Pilat est engagé pour développer cette pratique en proposant un accompagnement sur mesure.

Le Parc du Pilat soutient l'autopartage entre particuliers, en aidant à trouver des partenaires de confiance, en offrant une assurance spécifique pour sécuriser la démarche et en fournissant des conseils personnalisés.

Cette formule permet de partager un ou plusieurs véhicules au sein d'un groupe ou d'une structure, dans un esprit de confiance et de proximité. Une solution idéale pour ceux qui souhaitent optimiser l'usage de leur voiture tout en limitant les dépenses.

Un accompagnement complet Vous souhaitez partager votre véhicule, rejoindre un groupe existant ou simplement en savoir plus ? Le Parc du Pilat vous guidera dans votre projet.



INFORMATIONS SOCIALES

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) AU SERVICE DES GÉNÉSIENS QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS

Un bureau composé de 10 membres : 5 genésiens bénévoles et 5 représentants de l'équipe municipale. Les principales actions du CCAS sont les suivantes :

- **Attribution d'aides d'urgence** (bon alimentaire, aide aux vacances pour les enfants, aide aux dépenses d'énergie, ...) sur étude de dossier établi par une assistante sociale.
- **Soutien aux services à caractère social**
Exemples : Aide à l'ADMR, contribution à l'achat de matériel nécessaire au portage des repas préparés par la maison de retraite.). Aide financière à la Croix-Rouge dans le cadre des distributions bi-mensuelles de produits alimentaires.
- **Participation aux animations proposées à l'EHPAD.**

Ces deux dernières années les professionnels soulignent une augmentation des besoins d'urgence.

Le budget est principalement alimenté par la recette du vide-grenier annuel et par des DONS individuels ou générés par des actions conduites (par exemple les élèves d'une classe du collège ont organisé une collecte en 2024).

IMPORTANT

Les **dons au CCAS** ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
PENSEZ BIEN à RÉCLAMER le reçu fiscal en mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc.

Utile pour vous...

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, crèches, EHPAD, équipements sportifs, culturels, associatifs, ...) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies etc. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales et communales.



www.le-recensement-et-moi.fr

MAISONS FRANCE SERVICES

Le **NOUVEAU** service à la
Population de la Communauté
de Communes des Monts
du Pilat



HORAIRES

**OUVERT
DU LUNDI
AU VENDREDI
AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS**

Lundi 13h30 / 16h30
Mardi 9h / 12h
13h30 / 18h30
Merc. 9h / 12h
13h30 / 16h30
Judi 9h / 12h
13h30 / 16h30
Vend. 9h / 12h
13h30 / 16h30

- **ST GENEST-MALIFAUX**
Impasse de la Mairie
- **BOURG-ARGENTAL**
Allée du 08 Mai 1945
1^{er} étage de la Maison
des Associations

04 51 26 06 59

Des professionnell.e.s sont là
pour vous accueillir,
en toute confidentialité.

**ACCÈS NUMÉRIQUE
GRATUIT**



DES PARTENAIRES QUI RÉALISENT DES PERMANENCES

à la Maison des Services des Monts du Pilat

La Maison des Services est un lieu qui regroupe, sur un même site, les permanences des services publics, organismes et associations. Ainsi, de nombreux partenaires réalisent des permanences régulières au sein du local (*les rendez-vous peuvent être pris à l'accueil*).

PARTENAIRES	HEURES DE PERMANENCES	INFORMATIONS
AIMV Service d'aide à la personne	Dernier mardi matin du mois	04 77 43 26 26
Architecte du Parc du Pilat Conseil architectural	3 ^{ème} mardi après-midi du mois	04 74 87 52 01 ou à la Maison des Services
Assistante sociale du Département	Mardis et jeudis matins	04 77 39 65 71
CIBC de la Loire Bilan de compétence et conseil en évaluation professionnelle		04 77 01 34 60 ou à la Maison des Services
Croix Rouge Française Distribution de colis sur prescription des services sociaux	Un jeudi sur deux	Information à la Maison des Services
Maison Loire Autonomie Accompagnement sur les questions de dépendances	1 ^{er} mardi après-midi du mois	04 77 39 65 71
Mission locale (emploi des 16-25 ans)	Tous les mercredis matins	04 77 10 19 99 ou à la Maison des Services
Point Conseil budget par l'UDAF Conseils gratuits sur la gestion budgétaire	3 ^{ème} lundi du mois, de 14h à 16h	06 08 23 74 54 ou à la Maison des Services
Relais petite enfance pour les familles et les professionnels	Les jeudis après-midi	06 71 65 96 94 ou à la Maison des Services
Rénov'Actions 42 Service Public Gratuit de Rénovation de la Loire	1 ^{er} mardi du mois, de 9h à 17h	04 77 41 41 25 ou à la Maison des Services
Service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat	Tous les mercredis matins	04 77 02 17 16 ou à la Maison des Services
SOLIHA Aides personnalisées pour réaliser votre projet logement en fonction de votre situation	3 ^{ème} jeudi après-midi du mois	04 77 43 08 80 ou à la Maison des Services
Conciliatrice de justice	3 ^{ème} mardi du mois, de 9h à 12h	Information à la Maison des Services



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité



Contact : Maison France Services
04 51 26 06 59 • mds@cc-montsdupilat.fr

DES BÉNÉVOLES, DES SALARIÉS ET... VOUS POUR VOUS ÉCOUTER ... VOUS AIDER...

14

DES BÉNÉVOLES POUR FAIRE QUOI ?

- Pour dynamiser l'association et en assurer la qualité des services.
- Pour rencontrer les personnes afin d'évaluer leurs besoins et suivre l'évolution des dossiers.
- Pour poser des téléassistances.
- Pour gérer le travail des salariés, organiser des recrutements, pour être à leur écoute.
- Pour organiser ses temps conviviaux pour les personnes aidées...



L'ASSOCIATION ADMR DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX
A BESOIN DE BÉNÉVOLES
ET DE SALARIÉS

DES SALARIÉS ? QUEL PROFIL ?

- Des salariés motivés, disponibles.
 - Des salariés en reconversion professionnelles auxquels nous proposerons des formations, un tutorat...
 - Mais aussi des salariés diplômés, pouvant intervenir auprès d'un public fragilisé, pour des gardes d'enfants, pour du soutien aux familles...
- Des salariés ayant une capacité d'adaptation, travaillant dans le respect des personnes.

2025
2026

SAISON CULTURELLE ET ANIMATIONS



SAINT-GENEST-MALIFAUX

proposée par la Commission Culturelle Municipale

Pour tout renseignement,
vous pouvez vous adresser
à la maison des services ADMR.

**ASSOCIATION LOCALE ADMR
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX**

33 rue Louis Jacquemin
42660 Saint-Genest-Malifaux

Tel. 04 77 51 21 49

mssstgenestmalifaux@fed42.admr.org

**DIMANCHE 18
JANVIER
15H**

TARIFS

Entrée : 13 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans



Broadway

par Musical Show

Broadway : dans les songes de Tracy

Cette année la troupe « Musical Show » de Saint-Didier-en-Velay, revient avec un nouveau spectacle articulé autour des comédies musicales de Broadway. L'histoire est celle de Tracy jeune chanteuse rêvant de fouler les scènes hollywoodiennes mais qu'une extinction de voix plonge dans le désespoir.

C'est sans compter sur les nombreux personnages de comédies qui vont venir tour à tour dans ses songes lui insuffler la joie et le bonheur de chanter.

Suivez les 25 choristes - danseurs - comédiens sur les planches et laissez-vous embarquer jusqu'à Broadway, retrouvez Mary Poppins, le Chapelier fou, Cruella, Morticia Adams et tous leurs amis.

**DIMANCHE
8 FÉVRIER
14H30**

TARIFS

Entrée : 6 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans



Le joyau des antipodes

Réalisé par Alain et Evelyne Basset

Balaféré par une faille sud nord la Nouvelle Zélande fait partie de la ceinture de feu du pacifique.

On en connaît le rugby, les moutons et les incroyables paysages du « seigneur des anneaux » mais la « terre au long nuage blanc » des maoris, est une nature presque intacte qui détonne avec ses manchots aux yeux jaunes, ses albatros royaux ou son oiseau sans aile, le kiwi. Cette faune unique évolue dans des paysages étonnants, où se juxtaposent des forêts impénétrables, un volcanisme inquiétant et des montagnes couvertes de glaciers qui s'élèvent à près de 4 000 m. Partons à la découverte de ces terres des antipodes où cohabitent descendants d'immigrants européens et maoris, colosses du Pacifique débarqués les premiers sur des îles séparées de l'Australie voilà 100 millions d'années. Aujourd'hui, ce pays attire encore une jeunesse avide de s'immerger dans une société ouverte à tous, de partager un gigot d'agneau ou un steak de chevreuil un verre de Sauvignon blanc à la main, de goûter à une vie loin des tumultes du Monde dans des espaces de liberté...

**SAMEDI
28 FÉVRIER
20H30**

TARIFS

à partir de 6 ans
durée : 90 min.
Entrée : 12 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans



Musique des Caraïbes

Groupe Sa Ki Fèt Fèt

Réalisé par Herminé Mageysian

Sa Ki Fèt Fèt qui veut dire en créole : « ce qui est fait est fait » est un groupe de musiques Caribéennes mené par la chanteuse Anaïs Nyamé Siliki accompagnée par 5 musiciens (un gwoka le tambour guadeloupéen, une trompette, un saxophone baryton, un tuba et un banjo ténor).

Tous les musiciens chantent et jouent des percussions pour nourrir des arrangements riches de nombreuses influences. Le projet peut se produire sur scène ou dans la rue en déambulation. Un répertoire aux saveurs tropicales qui provoque une irrésistible envie de danser ! Les musiciens vous revisitent le son des artistes légendaires qui ont fait vibrer de nombreuses générations aux Antilles : Tania Saint Val, Joseph Lacides, Les Vikings de la Guadeloupe, Les aiglons, Henri Debs, Kassav, etc.

Subventionné par le Département de la Loire



Comédie musicale

Document
Terre
Nouvelle
Zélande

Concert

**SAMEDI
14 MARS
20H30**

LA COMPAGNIE LA BARAK PRÉSENTE

LA VENTE



UN TEXTE ET UNE MISE EN SCÈNE DE ROMAIN RUIZ,
ÉCRITURE DE PLATEAU D'APRÈS TCHEKHOV

AVEC LOUNA ASTIER-RIEUX - AMANDINE BENOIT - MARIE BERNARD -
RUBEN CHEHADI - THÉO GÉREY - CHARLOTTE NÉMOZ - ENZO OULION

CRÉATIONS MUSICALES D'ARTHUR LEMOULT

« La vente »

par Cie La Barak de Montpellier

La première partie de la pièce, construite autour de 6 pièces de Tchekhov, sert de décor à la veillée funèbre de Mamie Lioubov, personnage central de La Cerisaie d'Anton Tchekhov. Inclus dans la fiction, en tant qu'amis de la famille, les spectateurs vont voir les cousins et cousines organiser avec difficulté cet événement. Cette fresque familiale, où l'on évoque l'amour, le deuil et la complicité face au problème que représente la disparition de nos repères, est-elle triste pour autant ? Non, car c'est toute une machinerie comique de vaudeville qui s'actionne. Entre l'absurdité et la drôlerie, on est loin de l'idée reçue d'un Tchekhov lent et ennuyeux. Le dernier acte concerne la vente aux enchères du domaine familial, la fameuse Cerisaie, évoquée dans la première partie. L'occasion de pousser encore plus loin le comique de situation car le public participe lui-même à cette vente. La vente aux enchères permet aux spectateurs de traverser une grande épopée, du cocon familial populaire auquel tout le monde s'identifie à la salle des ventes burlesque mise en scène en seconde partie. 7 jeunes comédiens sur scène drôles, tendres, passionnés dont Théo Gerey, genésien.

Théâtre

TARIFS

Entrée : 13 €
Demi-tarif : 13 à 18 ans
Gratuit : - 12 ans

L'agenda

Les spectacles ont lieu à
l'Espace Jules Verne*



Billetterie

SUR PLACE (sous réserve de places disponibles)

À L'OFFICE DE TOURISME - 1 rue du Feuillage,
42660 Saint-Genest-Malifaux - Tél 04 77 51 23 84

EN LIGNE sur le site www.pilat-tourisme.fr - Rubrique : Agenda



* Espace Jules Verne
rue Jean Meunier

INFORMATIONS CULTURELLES



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

La Société d'Histoire remercie chaleureusement les nombreux spectateurs, 160, venus assister, le 6 décembre dernier, aux témoignages particulièrement émouvants recueillis par Michel Stouff, à l'occasion des 80 ans de la libération des camps de concentration. Votre générosité a permis de recueillir 870 € en faveur du Téléthon. Le film a mis en lumière l'histoire méconnue des personnes de confession juive sur le plateau, ici arrêtés et là recueillis et protégés. Un grand merci à tous : les témoins bien sûr, mais aussi les enseignants à l'origine de l'enquête sans oublier l'équipe du cinéma et la municipalité. Encore bravo Michel pour tes films passionnants.

Samedi 7 mars 2026, à 15h, à la médiathèque Graine de Culture, la Société d'Histoire vous invitera à découvrir *Les lieux de culte gaulois* si nombreux sur le plateau et à comprendre comment la piété s'y est perpétuée au fil des millénaires. N'hésitez pas à venir avec vos amis. Devant le succès de la visite de l'église et de ses environs du 6 septembre dernier (*visite à remonter le temps !*), nous organiserons une seconde séance au printemps.

Notre traditionnelle assemblée générale se tiendra le samedi 4 juillet 2025 à la mairie de Saint-Genest, jour de mise en vente de notre bulletin n°34. Toujours aussi riche en histoire et petites histoires du plateau, il vous conduira à travers les siècles d'un vicaire poète excellent dans le burlesque aux automobiles de la belle époque, en passant par un célèbre guérisseur et bien d'autres sujets encore. Nous vous ferons la surprise d'autres ouvrages.



La Société d'Histoire vous présente ses vœux les plus sincères... et de plaisir à découvrir ensemble notre histoire et un patrimoine trop souvent méconnu.

Le cinéma Jules Verne
a fait le plein pour le
Téléthon 2025.



**La médiathèque
« Graine de culture »
est ouverte à tous.**

L'équipe de la médiathèque Graine de Culture vous accueille pendant les horaires suivants :

- » Mardi de 16h à 18h30
- » Mercredi de 14h à 18h
- » Jeudi de 9h30 à 12h
- » Vendredi de 16h à 18h
- » Dimanche de 9h30 à 12h

Graine de Culture

ABONNEMENT
GRATUIT

Il est possible, sans être abonné, de venir jouer à des jeux de société sur place, de consulter les documents sur place ou de participer aux différentes animations proposées tout au long de l'année. Pour emprunter des documents à domicile il sera de nécessaire de s'inscrire, l'abonnement est gratuit.

La médiathèque Graine de Culture fait partie du réseau des médiathèques des Monts du Pilat : il est ainsi possible d'emprunter et de rendre vos documents dans toutes les bibliothèques du réseau en étant inscrit à Saint-Genest et inversement il est possible d'être inscrit dans une autre bibliothèque et venir emprunter ou rendre des documents à Saint-Genest. La médiathèque abrite aussi le musée numérique Microfolie, il est accessible les mardis de 16h à 18h30 (*horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des événements*). Les collections d'œuvres présentées sont renouvelées régulièrement.

Médiathèque Graine de Culture
4 Impasse de la Mairie • 42 660 Saint-Genest-Malifaux

04 77 79 10 00 • mediatheque@st-genest-malifaux.fr
www.mediatheques-montsdupilat.fr

La médiathèque proposera lors du premier trimestre 2026 un cycle d'animations autour des fausses informations et de la propagande. Des accueils de classes seront organisés ainsi que des animations grand public :

MARDI 20 JANVIER | 17H

Bulle de folie sur Rosa Bonheur

Vous l'aviez manqué cette été venez découvrir cette étonnante artiste animalière du 20^e siècle au travers d'un quiz familial.

Entrée libre dans la limite des places disponibles | **Gratuit** | À partir de 7 ans

DU MERCREDI 18 FÉVRIER

AU MERCREDI 1^{ER} AVRIL

Escape game « Fake news, les dangers d'internet »

Dans cette enquête game les joueurs seront membres d'un service secret qui a une grande importance dans la protection d'Internet. Chargés de surveiller et de démanteler les organisations de cyberterrorisme, c'est aux joueurs d'empêcher les NO-ID de semer le chaos dans les médias du monde entier. Réussiront-ils à résoudre les énigmes afin d'empêcher l'organisation d'arriver à leur fin ? C'est à vous de le découvrir !

Gratuit | Séance d'une 1h pour 3 personnes minimum sur réservation au 04 77 79 10 00 | À partir de 10 ans



VENDREDI 20 FÉVRIER

Atelier numérique | Gratuit

DIMANCHE 1^{ER} MARS

11h - Spectacle par la troupe de la Grangothèque :

« Grand peur et Misère du IIIe Reich »
de Bertold Brecht

Les dix scènes, extraites de « Grand Peur et Misère du III^{ème} Reich », auxquelles vous allez assister, ont été écrites par Bertolt Brecht entre 1935 et 1938 à partir de témoignages et d'articles de presse du moment. Ces scènes dressent un sombre portrait de l'emprise du régime nazi sur son propre peuple. Aujourd'hui encore, cette œuvre résonne comme un avertissement contre toute forme de système absolu. C'est un manifeste qui invite à lutter contre toute forme politique basée sur la peur et l'autoritarisme. Et notre monde actuel en est, d'une façon indigne, toujours le témoin. Il n'est donc pas inutile d'en parler, encore et toujours

Mise en scène : Christine Liétot | Musiques : Kurt Weill | Régie : Jean-Claude Lamure | Costumes : Frédérica Duvivier

Gratuit | À partir de 10 ans
Sur réservation au 04 77 79 10 00

DU 1^{ER} AU 26 MARS

Exposition « la propagande s'affiche »
en partenariat avec les archives du département de l'Ain.

Gratuit visible aux heures d'ouverture de la médiathèque

ET TOUJOURS...

LES ATELIERS D'ÉCRITURE
une fois par mois (dates à venir)
5€/séance

L'ATELIER MÉMOIRE
une fois par mois (dates à confirmer)

LES JEUX SUR PLACE POUR VOUS DIVERTIR !



LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

BOUCHENT LES CANALISATIONS
POLLUENT L'ENVIRONNEMENT
AUGMENTENT VOTRE FACTURE D'EAU



L'utilisation des lingettes est devenu un phénomène de consommation bien installé. Ces lingettes envahissent les rayons, nous les trouvons pour tous les usages. Pratiques, qu'elles soient démaquillantes, auto-bronzantes, qu'elles nettoient le salon, la cuisine ou les fesses de bébé. Elles présentent pourtant des dangers cachés.

PAS SI BIODÉGRADABLE !

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans la plupart des cas les lingettes **ne sont pas "BIODÉGRADABLES"** et **ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes**, au risque d'engendrer d'importants dysfonctionnements. **Elles bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes et provoquent des pannes, se retrouvent parfois dans les rivières et sont un fléau pour les stations d'épuration, avec un effet direct sur la facture d'eau et l'environnement.**

LA SOLUTION ?

Pour votre santé, l'environnement, les stations d'épuration et leurs exploitants, les canalisations et les systèmes de pompage, le message est simple : **les lingettes sont à mettre à la poubelle et à évacuer avec les ordures ménagères.**

UN DOUTE ? STOP !!
PAS DE LINGETTES AUX TOILETTES



Déchetterie - Lieu-dit « Le Pré »

Saint-Genest-Malifaux

accueil@sictomvelaypilat.fr

04 77 35 69 64 | www.sictomvelaypilat.fr

Horaires d'ouverture :

- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 10h30 - 12h30 / 13h - 17h30
- Fermée les lundis, jeudis et dimanches

Il n'y a plus d'horaires d'été et d'hiver la déchetterie ferme à 17h30 les jours d'ouverture toute l'année.

Depuis le vendredi 02/05/2025, les horaires des quatre déchèteries (*Aurec-sur-Loire/ Saint-Just-Malmont / Saint-Genest-Malifaux/ Bourg-Argental*) ont évolué dans le but de permettre une plus grande amplitude d'accès au service (+4h d'ouverture en moyenne). Aussi, la pause méridienne des gardiens passe de 1h30 à 30 min favorisant un accès en déchèterie jusqu'à 12h30 le matin et dès 13h les après-midis.

Les nouveaux horaires sont communiqués sur le site internet du SICTOM Velay Pilat : www.sictomvelaypilat.fr sur leur page Facebook et Instagram.

Les artisans, commerçants et services techniques des 24 communes du territoire peuvent déposer gratuitement leurs déchets valorisables dès 9h30 sur les déchèteries de Saint-Genest-Malifaux et de Bourg-Argental et dès 8h15 sur les déchèteries d'Aurec-sur-Loire et de Saint-Just-Malmont (*heures de nettoyage des gardiens*).



POUR RAPPEL

Les déchets valorisables sont : cartons, ferraille, piles, mobilier, articles de bricolage et de jardinage, appareils électriques et électroniques non professionnels, néons et ampoules et cartouches d'encre.

Les gravats et encombrants ne doivent pas être déposés en déchèteries par les professionnels et sont soumis au tri 6 à 8 flux, voir le site du gouvernement : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043799891>

Les déchets verts et le bois peuvent être déposés sur la plateforme du site du Combau à Saint-Just-Malmont (ces déchets sont facturés) ou auprès d'un prestataire privé.

Les camions plateau et ceux **de plus de 3.5 Tonnes** sont **interdits** en déchèterie.

QUE FAIRE DE VOS PRODUITS CHIMIQUES

Ces déchets représentent un danger pour la **santé et l'environnement**. Pour rappel, on ne jette pas ses produits dangereux à la poubelle ou dans les égouts sous peine de **poursuites pénales**, il est donc impératif de les trier et de les **évacuer en déchèterie**.

L'agent qui travaille en déchèterie se chargera de ranger les produits chimiques car ils représentent un risque de **réactions chimiques** si certains produits sont mélangés.


Quels sont ces produits ?

- Bricolage
- Jardinage
- Entretien de la maison
- Entretien de véhicule
- Entretien de piscine
- Chauffage, cheminée, barbecue
- Outillage du peintre



Pour vous informer de leur dangerosité, des **pictogrammes sont présents sur les contenants ou emballages** de ces produits.

La sécurité en déchèterie

- On ne fume pas  **Déchèterie**
- On ne sent pas les produits
- On ne les mélange pas
- Si un contenant est endommagé on le met dans un nouvel emballage et on note au feutre indélébile la nature du produit. On peut aussi le mettre dans un sac si le nom du produit est visible.

L'éco-organisme
ECODDS



Une fois déposés en déchèterie, les produits chimiques sont récupérés par un **éco-organisme nommé ECODDS** qui se charge de trier et de valoriser ces produits grâce à divers procédés :

- Incinération avec valorisation énergétique
- Traitement physico-chimique
- Valorisation matière appelée cryogénie.

36 tonnes collectées en 2024 dans les 4 déchèteries du SICTOM.

SICTOM
VELAY PILAT



COMPOSTAGE

25

La loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire a introduit une généralisation du tri à la source des biodéchets en 2024, **le SICTOM œuvre pour mettre en place cette pratique vertueuse à travers le développement du compostage, qu'il soit individuel ou collectif.**

Le compostage permet de produire son propre engrais naturel et ramener à la terre ce qu'elle nous donne, on parle d'économie circulaire. **Il permet de réduire de 30% le poids des poubelles, ce qui permet de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets.**

Sur le territoire Velay Pilat, le SICTOM organise des réunions publiques dans le but de former les habitants sur les techniques de compostage et sur la gestion des déchets verts.

Depuis 2022 27 réunions, 1293 composteurs individuels distribués et vendus, 37 sites de compostage partagé installés.

Composter devient possible ! Que ce soit dans votre jardin en fabriquant votre composteur ou en l'achetant dans l'une de nos déchèteries (Saint-Just-Malmont/ Aurec-sur-Loire/ Saint-Genest-Malifaux et Bourg-Argental) au prix de 25€ le composteur de 345 litres ou en déposant vos biodéchets dans un composteur partagé, le compostage est désormais accessible à tous.

Pour plus d'informations et pour retrouver la liste des sites de compostage partagé sur le territoire : <https://www.sictomvelaypilat.fr/composter/>



5 SITES DE COMPOSTAGE SONT PRÉSENTS À SAINT-GENEST :

En face de la salle Jules Verne • Derrière la médiathèque • Rue du Bois Ternay
Rue Marcellin Champagnat • Rue du Forez

CONSIGNES
D'UTILISATION DES
COMPOSTEURS
COLLECTIFS

Déposez vos biodéchets (épluchures, marc de café, restes de fruits/légumes...) dans les composteurs. **Après chaque apport, recouvrez avec une couche de broyat** (matière sèche) disponible dans les bacs de broyat situés à proximité. **Respectez cet équilibre** pour éviter les nuisances et garantir un compost de qualité.



VOS DÉCHETS

LE VERRE, RECYCLABLE À 100% ET À L'INFINI

Le tri des emballages en verre est le plus assimilé, la grande majorité du verre d'emballage est récupéré par la filière de recyclage. Toutefois, la quantité de verre collectée sur le territoire (33.4 kg/hab.) est légèrement inférieure à la moyenne nationale (34kg/hab.), soit environ 22T supplémentaires qui pourraient être captées chaque année et détournées des poubelles grises.

A noter que :

- Il n'est pas nécessaire de laver les pots en verre, mais les vider, si !
- Le couvercle en métal d'un pot en verre se jette avec les emballages (*poubelle jaune*)
- Tout ce qui est vaisselle (*verre de table, assiette, plat*) n'intègre pas la filière des emballages en verre. C'est une qualité différente, qui nécessite une autre température de fusion. Direction la déchèterie ou la poubelle grise.

LES EMBALLAGES ET PAPIERS : TOUT EST PLUS SIMPLE

Pour le reste des emballages, fini les hésitations. Depuis le 1^{er} janvier 2023, **tous les emballages et tous les papiers se jettent dans la poubelle jaune.**

Pot de Yaourt ? Poubelle jaune. Canette ? Poubelle jaune. Carton de pizza (gras ou non) ? Poubelle jaune. Opercule en plastique ? poubelle jaune. Bouteille en plastique ? poubelle jaune. Tube de dentifrice ? poubelle jaune. Catalogues, journaux ? Poubelle jaune...

23% des déchets collectés dans les poubelles jaunes sont non conformes au cahier des charges du centre de tri et sont donc réorientés vers un centre d'enfouissement. En 2024, on note une **baisse des déchets non conformes passant à 19%**, il faut donc poursuivre les efforts de tri.

Les erreurs de tri engendrent un surcoût de l'ordre de 115 000€ /an pour le SICTOM qui pourrait être évité grâce à l'adoption des bons gestes de tri :

- Ne pas les laver
- Les vider de leur contenu
- Les déposer séparés les uns des autres en vrac et sans sac
- Objet en plastique : ce n'est pas un emballage. Il se jette aux ordures ménagères pour les petits objets (*cintré, brosse à dents...*) et en déchèterie pour les plus gros objets.

Plus la poubelle grise est lourde, plus la facture augmente pour le SICTOM.



UN DOUTE POUR JETER VOS DÉCHETS ?



Téléchargez application Citéo « **Guide du Tri** » sur mobiles



Sur internet ADEME « **Que faire de mes déchets ?** »

MÉMO-TRI

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri dédiés.

1
C'est un emballage ou un papier ?
Trions-le !

2
Inutile de laver l'emballage, il suffit de bien le vider.

3
Déposez vos emballages séparés les uns des autres ET sans sac.

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON...

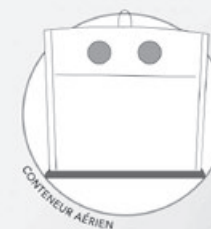


... ET TOUS LES PAPIERS



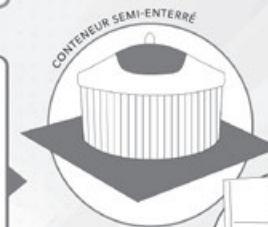
À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS PAR LE SICTOM

DÉPLOIEMENT DE COLONNES EN REMPLACEMENT DES BACS

La collecte des déchets en points d'apport volontaire vise à rendre le service plus efficace et plus rationnel.

Depuis le début de l'année 2024, le SICTOM Velay Pilat fait évoluer son fonctionnement avec l'installation de colonnes aériennes et semi-enterrées sur le territoire et donc la suppression progressive des bacs collectifs et individuels.

Ces installations permettent une facilitation du geste de tri pour les habitants avec le regroupement des colonnes et une plus grande capacité de stockage ; une meilleure intégration paysagère avec une implantation plus stable évitant ainsi l'envol ou le déplacement des conteneurs.

Ce mode de collecte participe à l'amélioration de la qualité de travail des agents, à la maîtrise des dépenses et de l'impact environnemental avec une diminution du nombre de tournées et de kilomètres parcourus par les camions.



INFORMATIONS TOURISTIQUES

OFFICE DE TOURISME DU PILAT

Horaires d'ouverture du bureau de Saint-Genest-Malifaux pour cet hiver

» Ouverture en dehors des vacances scolaires :

du mardi au samedi de 9h30 à 12h30

» Vacances de Noël - du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier 2026 :

du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 (fermeture à 16h les 24 et 31 décembre) - Fermé les jours fériés.

» Vacances de Février - du samedi 7 au dimanche 22 février 2026 :

du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

HORAIRE
HIVER
2025/2026

OFFICE DE TOURISME DU PILAT - BUREAU DE SAINT-GENEST-MALIFAUX



1, rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Tél. 04 77 51 23 84 - Mail : bureau.stgenestmalifaux@pilat-tourisme.fr

Site : www.pilat-tourisme.fr

LE MASSIF DU PILAT PLEIN LA VUE!

10 JANVIER » 28 FEVRIER

RANDO SEMI-NOCTURNE

VEILLÉES NORDIQUES 2026

RAQUETTES ENVO

REPAS MONTAGNARD

évvo

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
WWW.PILAT-TOURISME.FR

CET HIVER BOUGEZ DANS LE PILAT!

2025
2026

Le programme d'activités
pour toute la famille
Avec ou sans neige !



**LE MASSIF
DU PILAT**
PLEIN LA VUE!

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
www.pilat-tourisme.fr/bougez-dans-le-pilat
Infos: 04 77 51 23 84 - 04 77 39 63 49

Financé par



**LE MASSIF
DU PILAT**
PLEIN LA VUE!

2025
2026

CET HIVER BOUGEZ DANS LE PILAT!

VACANCES DE NOËL

MARDI	23/12	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
LUNDI	29/12	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
MARDI	30/12	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
VENDREDI	02/01	14:00	• CANI-RANDONNÉE	MARLHES	2H	dès 8 ans

JANVIER / FÉVRIER

DIMANCHE	11/01	10:30	• JARDIN NORDIQUE ENFANTS (INITIATION SKI DE FOND)	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	18/01	10:30	• JARDIN NORDIQUE ENFANTS (INITIATION SKI DE FOND)	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	25/01	10:30	• JARDIN NORDIQUE ENFANTS (INITIATION SKI DE FOND)	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
DIMANCHE	01/02	10:30	• JARDIN NORDIQUE ENFANTS (INITIATION SKI DE FOND)	LE BESSAT	1H30	5/12 ans

VACANCES DE FÉVRIER

MERCREDI	11/02	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
JEUDI	12/02	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
VENDREDI	13/02	14:00	• CANI-RANDONNÉE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans
MERCREDI	18/02	14:30	• JARDIN D'HIVER ENFANTS*	LE BESSAT	1H30	5/12 ans
JEUDI	19/02	14:00	• BIATHLON LASER	LE BESSAT	2H	dès 10 ans
VENDREDI	20/02	14:00	• CANI-RANDONNÉE	SAINT-REGIS-DU-COIN	2H	dès 8 ans

* SELON L'ENNEIGEMENT : INITIATION SKI DE FOND OU ANIMATION DECOUVERTE NATURE

UN PROGRAMME PROPOSÉ PAR

LE MASSIF DU PILAT
OFFICE DE TOURISME





■ TRANSPORT

LIGNES DE BUS

Plusieurs lignes de bus desservent le Pilat. Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile :

Depuis les communes des Monts du Pilat

La **LIGNE 12** entre **Bourg Argental** › Saint-Julien-Molin-Molette › Colombier › Tarentaise › Le Bessat › **Saint-Étienne**

La **LIGNE 14** entre **Jonzieux** › Marlhès › Saint-Genest › Planfoy › **Saint-Étienne**

La **LIGNE 41** entre **Bourg Argental** › Saint-Julien-Molin-Molette › Saint Appolinard › **Maclas** qui relie désormais la gare de Saint-Clair-du-Rhône

La **LIGNE 17** du TIL entre **Annonay** › Bourg Argental › **Saint-Étienne**

Et depuis Annonay, le réseau BABUS et **LIGNE 75** pour la correspondance avec Lyon.

Toutes les informations pratiques sur www.auvergnernhonealpes.fr

■ PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Vincent Ducreux : vendredi après-midi, **Christian Seux** : samedi matin, **Pascale Rochetin** : mercredi après 17h et samedi matin, **Evelyne Merle** : mardi matin et samedi matin, **Michel Teyssier** : mardi matin et mercredi matin, **Geneviève Mandon** : samedi matin, **Jean-Luc Chavana** : samedi matin.

Il est demandé de prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat de mairie et de préciser l'objet du rendez-vous.

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE EST OUVERT :

les mardis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 17h
les mercredis, jeudis et samedis de 8h à 12h

Mairie - 1 place de l'Hôtel de Ville - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Mail : mairie@st-genest-malifaux.fr

www.st-genest-malifaux.fr

